



Protection
Judiciaire

Gratuité

Confidentialité

Appui
technique

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS ET AIDANTS FAMILIAUX

Un professionnel
à votre écoute

Parlons de
la Tutelle

ACTA vous accompagne
face à la vulnérabilité
d'un proche

Tous les 1^{er} jeudi du mois entre 8h et 12h à la Maison des Associations de Cayenne
(angle rue Arago et Herder)

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 13h

0694 41 43 73

actamazonie@gmail.com

/

facebook.com/actamazonie/

Besoin d'un conseil un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs vous réponds